

HORAIRES

Degré	Périodes	Horaires	Congé(s)	
1H	16 périodes	8h10 - 11h30	Mercredi (journée)	
2H	24 périodes	8h10 - 11h30 13h30 - 16h05	Mardi matin	Mercredi (journée)
3H	28 périodes		Mercredi (journée)	
4H	28 périodes		Mardi matin	Mercredi après-midi
5H à 8H	32 périodes		Mercredi après-midi	

Les horaires indiqués correspondent aux heures de cours en classe. Les élèves peuvent entrer dans le bâtiment scolaire à partir de 7h55 le matin et de 13h15 l'après-midi (première sonnerie), mais **au plus tard à 8h05 et à 13h25**. L'enseignant·e se charge de les accueillir en classe.

PERSONNEL ENSEIGNANT

Degré(s)	Enseignantes	
1-2H	Mme Alicia Ruffieux	Mme Nolwenn Dufils
3-4H	Mme Cosette Roduit	
5-6H	Mme Aurélie Davide	Mme Sylvie Martinelli
7-8H	Mme Inès Vernaz	Mme Océane Arlettaz
Langues	Mme Marie-Paule Monnet	
AC&M	Mme Marie-Paule Monnet Mme Emilie Ançay	
30-32^{èmes} et/ou décharges	Mme Emilie Ançay Mme Nolwenn Dufils Mme Marie-Paule Monnet	
Etudes dirigées	Mme Cosette Roduit	
Enseignement spécialisé	M. Cyril Panchaud	
Soutien allophone	Mme Nolwenn Dufils	
Médiatrice scolaire	Mme Elisabeth Pannatier	
Enseignantes ressource pour le vivre-ensemble	Mme Doris Buchard Mme Isabelle Dorsaz	

Une enseignante titulaire est désignée pour chaque classe (**en gras ci-dessus**). Elle est la répondante principale pour les élèves et les représentants légaux de sa classe. Ces derniers le/la contactent en priorité pour discuter d'une situation ou pour organiser une entrevue.